

POUVOIR

Je, soussigné(e)

demeurant.....

donne pouvoir à

.....

.....

.....

aux fins de me représenter et de voter en mes lieu et place lors de la réunion du :

DEPARTEMENT SON

le Jeduci 14 février 2019 à 20 heures

Chaque membre actif ne peut être porteur que de trois pouvoirs au maximum (article 8 du Règlement Intérieur). Veuillez retourner ce pouvoir si vous ne pouvez pas assister à cette réunion statutaire.

Il est demandé au mandant de porter au moins un nom de mandataire sur le pouvoir.

Si un mandataire dispose de plus de trois pouvoirs, les pouvoirs sont ré-attribués par le Président de séance.

L'envoi d'un pouvoir en blanc entraîne l'acceptation par avance de l'attribution de ce pouvoir par le Président de séance.

Le Président de séance est le membre présent, le plus jeune, de la soirée électorale.

SIGNATURE

Votre signature doit être précédée des mots
« **BON POUR POUVOIR** » écrits de votre main